

**“LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS :
UN ENJEU DE SOCIÉTÉ, UN DEVOIR DE SOLIDARITÉ”**

COLLOQUE DE CLÔTURE

**SEMAINE NATIONALE DE LA
PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS 2026**

17 mars 2026

Salons de L'Aveyron - Paris 12

De 9h à 16h30



**1 MILLION DE PERSONNES
EN PROTECTION
JURIDIQUE**

**1 MILLION DE RAISONS
D'EN PARLER**



Soutenu par

**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROGRAMME

MATINÉE – COMPRENDRE ET OBJECTIVER LA PJM

OUVERTURE INSTITUTIONNELLE

9h - 9h30

Allocutions des Présidents de l'Inter-fédération : Ange Finistrosa (FNAT), Bernard Tranchand (Unaf), Luc Gateau (Unapei)

Intervenants : Présidents de l'Interfédération

Table ronde 1 - La PJM en chiffres : La réalité du « Mur Démographique »

9h30 - 10h45

Objectifs : Cette première table ronde vise à poser un socle commun de compréhension, à partir de données objectivées et actualisées. À travers la présentation des chiffres clés issus des travaux de l'ANCREAI (étude des populations) il s'agira de mesurer l'ampleur réelle du dispositif de protection juridique des majeurs : nombre de mesures, profils des personnes protégées, typologie des décisions, dynamiques territoriales. Il s'agit d'aborder la question du mur démographique.

**Présentation des données clés : Infostat Justice sept. 25, ANCREAI
Vieillesse démographique et augmentation des vulnérabilités
Regards croisés de philosophe, éthicien et psychiatre.**

Intervenants :

- **Sabrina Sinigaglia**, Responsable de projets, études et formations Fédération des CREAL
- **Fabrice Gzil Professeur**, Philosophe et éthicien à l'Université Paris-Saclay **Dr Clément Bonnet**, Psychiatre à la Fédération Santé mentale France

10h45 - 11h : Pause-café

FIN DE MATINÉE – DONNER LA PAROLE AU TERRAIN

Table ronde 2 - Regards croisés du terrain : la valeur ajoutée des professionnels

11h - 12h15

Objectifs : Cette 2ème table ronde donne la parole aux acteurs de terrain : mandataires judiciaires, professionnels du médico-social, familles et représentants des personnes concernées. Face à la complexification des situations, aux tensions en psychiatrie et à l'alourdissement de la charge de travail, elle mettra en lumière la valeur ajoutée des professionnels de la PJM dans la sécurisation des parcours et la garantie des droits. L'intervention de la HAS sur les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles permettra d'inscrire ces échanges dans une exigence de qualité et d'amélioration continue.

- **Témoignages de MJPM et de personnes concernées**
- **Complexification des situations, psychiatrie en tension, charge de travail**
- **Qualité de l'accompagnement, reconnaissance des métiers et attractivité**
- **Evaluation et qualité dans les services**

Intervenants :

- Association Nous aussi (personnes concernées) : **Moïse Bouet**, Vice-Président de l'association « Nous Aussi », **Olivier Cruchon**, Administrateur Général de « Nous aussi », **Alice Urvoy de Portzamparc**, coordinatrice de « Nous aussi ».
- Professionnels de Services MJPM : **Betty Benmatti**, MJPM à l'ATFPO & **Chloé Leau**, Responsable qualité à l'APJA 75
- **Hélène Jevdjenevic**, cheffe de projet à la Haute Autorité de Santé (HAS)
- **Dr Aurélien Paccard**, Psychiatre à La Fédération Santé Mentale France

12h15 – 13h30 : Pause déjeuner

APRÈS-MIDI – DÉBATTRE ET SE PROJETER

Table ronde 3 - La déjudiciarisation : quels impacts et quelles conséquences ?

13h30 - 14h45

Objectifs : Cette 3ème séquence questionne les évolutions à l'œuvre : déjudiciarisation, repositionnement du rôle de l'État et le glissement vers une logique de marché dans le secteur de la vulnérabilité. À partir des regards croisés, elle interrogera les effets concrets sur les droits des personnes protégées, les garanties procédurales et l'égalité de traitement sur le territoire. Il est question d'un véritable choix de société

- **Analyse des logiques à l'œuvre : déjudiciarisation, repositionnement de l'Etat dans ses fonctions régaliennes, de nouveaux entrants/ opérateurs dans le secteur de la vulnérabilité.**
- **Effets sur les droits, les garanties et l'égalité de traitement**
- **Risques identifiés : fragilisation du régalien, inégalités territoriales**

Intervenants :

- **David Noguéro**, Professeur Agrégé à l'Université Paris Cité
- **Jean-Marie Plazy**, Professeur à l'Université de Bordeaux
- **Corinne Cheminet**, Ex-Juge des tutelles - Formatrice
- **Gina Goguyer-Deschaumes**, Juriste spécialisée auprès du Défenseur des Droits

Table ronde 4 – Quelle protection juridique des majeurs demain ?

14h45 – 16h

Objectifs : Cette table ronde vise à ouvrir une réflexion prospective sur les évolutions de la protection juridique des majeurs, à partir des transformations sociales, juridiques et démographiques qui affectent les situations de vulnérabilité. Elle propose de croiser les regards d'acteurs institutionnels, de chercheurs et de professionnels afin d'identifier les adaptations du dispositif pour répondre aux besoins des personnes protégées dans les années à venir.

- **Évolutions des vulnérabilités et des besoins de protection : quels enjeux pour la protection juridique des majeurs dans les années à venir ?**
- **Regards croisés d'acteurs institutionnels et de chercheuses.**

Intervenants :

- **Manon Fauvernier**, Adjointe au Bureau du droit des personnes et de la famille, Direction des Affaires Civiles et du Sceau (DACCS) - Ministère de la Justice
- **Tatiana Gründler**, Enseignante Chercheuse à l'Université de Nanterre
- **Camille Bourdaire-Mignot**, Enseignante Chercheuse à l'Université de Nanterre
- **Bénédicte Autier**, Directrice de l'accès aux droits et des parcours à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)

CLÔTURE – PERSPECTIVES ET MESSAGES CLÉS

16h - 16h30

Synthèse par un grand témoin : George Pau-Langevin, Adjointe au Défenseur des Droits, en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité